



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Stéphane MEUNIER
Délégué Territorial Adjoint



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Dossier suivi par : SARRET Ambroise
Mél : a.sarret@inao.gouv.fr

V/Réf : AP/CD/20250724

N/Réf : SM/AS-25-362

A l'attention de André POINTET
Maire
250 Grande rue
73261 GRAND-AIGUEBLANCHE

**Objet : Elaboration du PLU
Commune de Grand-Aigueblanche**

Mâcon, le 7 août 2025

Monsieur Le Maire,

Par courrier du 16 juillet 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de PLU de la commune de Grand-Aigueblanche.

La commune de Grand-Aigueblanche est située dans l'aire géographique de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) "Beaufort".

Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Tomme de Savoie", "Raclette de Savoie", "Gruyère" et "Pommes et Poires de Savoie". Pour finir, elle est incluse dans l'aire de production de l'Indication Géographique (IG) des boissons spiritueuses "Génépi des Alpes".

L'étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations suivantes :

La liste des SIQO présents sur le territoire de la commune est à revoir selon la liste ci-dessus.

L'INAO salue le travail réalisé par la commune afin d'identifier le potentiel de densification et ainsi limiter la consommation d'espaces agricoles.

Toutefois, l'institut considère que le règlement graphique pourrait être revu afin de faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs. De même, le règlement écrit de la zone agricole ne correspond pas à la doctrine de la CDPENAF de Savoie.

Après étude du dossier, l'INAO ne s'oppose pas au projet de PLU du fait d'une incidence limitée sur les AOP/IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
Le Délégué Territorial Adjoint,
Stéphane MEUNIER

Copie : DDT 73

INAO - Délégation territoriale Centre-Est – Mâcon
Tél : 03 85 21 96 50
37 boulevard Henri Dunant – CS 80140 71040 MACON Cedex